

LES CLUBS PRIVÉS POUR HOMMES SEULEMENT

À Londres, au tournant des années 1820, bourgeois et marchands craignent les manifestations qui leur sont hostiles. Abandonnant progressivement les pubs élégants, mais ouverts à tout venant, ils se réfugient dans des demeures où, derrière les fenêtres opaques, ils trouvent luxe, confort et discrétion. Dans la foulée. John Wilson Croker fonde l'Athenaeum, club privé dont l'élite du vaste Empire britannique s'inspirera pour se tenir à l'écart du peuple. Les règlements des premiers clubs font école jusqu'au XXI^e siècle, y compris au Canada. On ne peut y aborder les sujets explosifs que sont la politique et la religion. La même interdiction vise les affaires, sujet trivial qui inspire l'interdiction de se présenter à son club avec des documents. Ces trois sujets sont aussi mis en pratique dans les clubs gastronomiques.

L'admission s'appuie sur le parrainage et sur un sévère examen de la réputation du candidat. Les clubistes ne côtoient donc que des gentlemen, qu'ils sont fiers de fréquenter. Jusqu'à la fin des années 1970, une règle non écrite exclut les femmes dont la place est au foyer. Elles sont admises en visiteuses, avec le droit d'entrer seulement par une porte secondaire. Dix ans plus tard, des clubs commencent à admettre des membres de sexe féminin. Dans ces clubs vont fleurir les œuvres philanthropiques et charitables et d'ardents défenseurs de la morale, de la famille et du maintien des privilèges élitistes. On en discute en jouant au billard ou au bridge, dans la fumée des cigares et les vapeurs de gin et de whisky.

À table, on mange bien et on déguste de grands crus. Vers la fin du XIX^e siècle, des dizaines de clubs dits privés sont fondés à travers le Québec. Il s'agit, dans la plupart des cas, d'associations sportives pour amateurs de raquette, de curling, de golf, de chasse et pêche et de courses de chevaux. D'autres clubs se consacrent à la musique ou à des œuvres philanthropiques, mais ce sont les clubs politiques qui foisonnent. Lorsqu'ils achètent ou louent un local, les clubs sportifs obtiennent facilement un permis de bar et de restaurant. Leur statut de club sportif les met à l'abri des taxes municipales. Pour partager ce

statut et ce privilège, des clubs privés s'enrichissent de matériel sportif, dont des allées de quilles.

Le prestige des clubs privés s'érode au début des années 1970. Plusieurs grandes fortunes tournent alors le dos au Québec et à leur club pour aller vivre à Toronto et ailleurs. À la même époque, le gouvernement fédéral frappe ces institutions en n'acceptant plus de déduire le prix de la cotisation annuelle de leurs membres qui, dans certains cas, atteint quelques milliers de dollars. À ces deux chocs s'ajoute un changement quant aux activités des hommes d'affaires à l'heure du lunch. Laissant grand-père à son club, les plus jeunes ne s'intéressent plus au lunch d'affaires auquel ils préférèrent les petits déjeuners élégants offerts dans les grands hôtels où thé et café sont servis à volonté! À midi, ils courent et jouent au squash. Cet intérêt pour leur santé a une incidence économique sur l'administration des entreprises qui cesse de payer aveuglément vins et consommations d'alcool lors des déjeuners d'affaires. L'eau minérale trouve sa place sur les tables. Si grand-père ne sort jamais un billet de sa poche, geste trop vulgaire au club, la carte de crédit dont sont armés les jeunes leur confère une élégance et une discrétion équivalentes. L'admission progressive des femmes, au cours de la même décennie, ne permet pas de combler les vacances de plus en plus nombreuses dans le membership des clubs. Enfin, la plupart de ceux-ci s'étant contentés d'offrir une cuisine dite continentale, la poussée de restaurants haut de gamme dans le quartier des affaires achève de déclasser les clubs. Ceux qui restent, dont le Cercle de la Garnison, à Québec, ou les Mount-Royal Club, Saint-James et Club Universitaire, à Montréal, défendent âprement leur territoire.



Carton d'invitation adressé aux membres du University Club de la rue Mansfield, à Montréal, pour souligner la réouverture des lieux après de longs travaux de rénovation, 1990.

Collection Hélène- Andrée Bizier

Source: Rose-Hélène Coulombe, mémorialiste-auteure et Michel Jutras, mémorialiste-auteur / Collection Culture & Patrimoine

Collaboration: Michel Dumais, Archives de la Côte-du-Sud

